

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire

Je remplis le questionnaire



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8 %** de la population

Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr



Validez et c'est terminé !

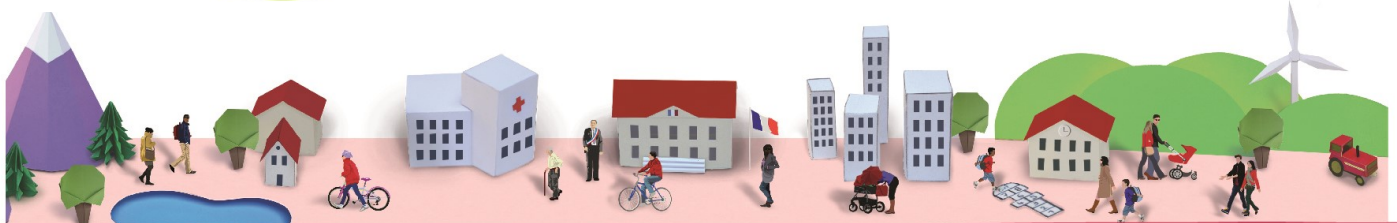


L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



Notre équipe radinghemoise du recensement 2020 :

Chantal Accart (coordinatrice),
Jean-Luc Defromont,
Marie Manfroy,
Jean-Noël Colart,
Christian Priem (agents recenseurs)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr